

règlements n'ont pas été observés. Hier également, nous parlions du lac Érié, qui relève du Traité des eaux limitrophes internationales, en date de 1909, où il est clairement énoncé que ni le Canada ni les États-Unis ne doivent polluer le réseau des Grands lacs. Il n'est pas à l'honneur des gouvernements antérieurs et actuel de ne pas avoir fait appliquer la mesure législative qui devait protéger notre milieu, et que ni les États-Unis ni le Canada n'aient essayé de mettre fin aux problèmes de la pollution. Je signale aux députés qu'ainsi que nos voisins de l'autre côté du 49^e parallèle, nos Statuts contiennent d'innombrables mesures législatives qui, si elles avaient été appliquées, nous auraient permis d'éviter les problèmes de pollution dont nous parlons cet après-midi.

Monsieur l'Orateur, la portée de la motion est très étendue et je ne traiterai que d'un ou deux de ses aspects car je n'ai pas l'intention de l'étouffer. J'espère que nous pourrons voter cet après-midi et que la motion sera adoptée afin que nous puissions créer un institut d'études du milieu humain. La solution des problèmes de pollution est reliée entre autres à la croissance démographique. C'est un aspect de la situation que les peuples devraient comprendre sans difficulté et pourtant nous n'avons tenu aucun compte du contrôle de la croissance démographique car il pourrait nuire politiquement à certains pays. Si, au cours des années à venir, nous parvenons à limiter de moitié la pollution mais que la population mondiale a doublé, la pollution sera exactement au même point qu'à l'heure actuelle. À l'exception des efforts faits par les Nations Unies, aucun gouvernement ne tient compte de ce facteur.

Prenons donc la peine d'examiner attentivement la question et de décider de la ligne de conduite à suivre ici et dans les autres pays. Il y a un autre aspect de la croissance démographique à considérer. Si la population du globe atteint le double du chiffre actuel d'ici une trentaine d'années, les exigences en matière de ressources auront également doublé. De là le problème fondamental de la planification des ressources. Monsieur l'Orateur, qu'on fait le gouvernement du Canada et des autres pays dans ce domaine?

Les réalisations de ce côté sont maigres au Canada. Au dire des spécialistes en la matière, si l'on réussissait à extraire et utiliser toutes les ressources du globe d'ici quelques années, la population mondiale actuelle ne pourrait jamais atteindre le niveau de vie dont jouissent les Canadiens actuellement. C'est là un aspect inquiétant de la situation d'ensemble, du point de vue des ressources et de la pollution.

En ce qui concerne les matières premières, monsieur l'Orateur, nous ne savons pas encore combien de minerai de fer il faudra au Canada en l'an 2000 ni quelle est la quantité des autres minéraux dont le pays aura besoin. Les ministères ne savent pas encore dans quelle proportion les matières premières extraites des entrailles du sol et transformées pourront être réutilisées et recyclées. Tout cela fait partie du problème de la pollution. Le recyclage des minéraux et autres matières déjà utilisées et réutilisables nous permettrait de combattre la pollution. C'est une question que les gouvernements, les industries et les particuliers devraient examiner. D'après moi, nous serons forcés bientôt de recourir à la réutilisation et au recyclage d'une quantité considérable de nos ressources, des ressources que les pays gaspillent actuellement. Il

paraît qu'on pourrait attendre des années avant d'établir une autre fabrique de papier au Canada si l'on songeait seulement à réutiliser le papier et les produits du papier que nous gaspillons actuellement. Nous devrions poursuivre des recherches et prendre des mesures de cet ordre, afin de connaître exactement ce que nous pouvons faire pour réduire la pollution qui découle, par exemple, de la destruction du papier par le feu.

• (4.50 p.m.)

Il y a deux ou trois autres points dont je voudrais parler brièvement avant de reprendre mon siège. Nous traitons des difficultés que la pollution suscite au Canada. Le secrétaire parlementaire vient de faire un exposé que j'ai grandement goûté. Il va s'occuper d'un ministère de l'Environnement. C'est un pas en avant, mais je ne crois pas que l'initiative soit assez audacieuse et que les responsabilités du ministère soient assez vastes pour qu'il puisse régler tous les problèmes de pollution au Canada. Il a indiqué les mesures que prend le gouvernement; pourtant, nous voici en janvier 1971 et l'on n'a pas encore proposé de règlements sur l'utilisation des terres. La moitié de notre pays est formée de ce Nord canadien où il se fait beaucoup d'exploration pétrolière et minière. Nous n'avons pas encore de règlements fédéraux visant l'utilisation des terres pour diriger et contrôler l'aménagement de ce vaste territoire. Est-ce là une façon de penser moderne? Non. C'est la pire forme de stupidité.

Le ministre a laissé entendre que nous serions saisis le mois prochain de règlements sur l'utilisation de ces terres. Néanmoins, pendant des années, le Nord du pays s'est développé sans aucun contrôle et nous constatons aujourd'hui que de vastes régions du Nord sont en voie de destruction. Les Canadiens des générations à venir seront pénalisés parce que les gouvernements de la décennie 70 n'auront pas eu la clairvoyance de définir des règles et de s'assurer que les industries et les organisations qui développent et exploitent nos ressources le font dans des conditions jugées sûres. De grands désastres se sont produits dans le Nord. Dernièrement, un incendie catastrophique a éclaté, et il n'est pas encore maîtrisé. Plus de 4 milliards de pieds cubes de gaz ont été détruits. Au cours du forage du puits en cause, on a manqué aux règlements. Il faut réglementer très étroitement l'utilisation des terres.

D'autres députés ont parlé de la pollution par le bruit. J'ai signalé brièvement le besoin de recherche au sujet du bang supersonique causé par des avions de transport. Le ministre a dit que des travaux de recherche étaient en cours. Tout cela est fort louable. Comme on le dit si bien dans la motion, le bruit, comme les autres polluants de l'air, détériore la qualité de la vie des citoyens du Canada et des autres pays. Par la motion, on demande au gouvernement d'établir le nouveau ministère déjà mentionné.

J'exhorte les députés à voter en faveur de la motion cet après-midi et, au besoin, à la renvoyer au comité compétent qui pourrait définir le genre d'agence qui serait indiquée. Nos mandants nous ont délégués à la Chambre des communes pour traiter du problème de la pollution. Nous devons tenter non seulement de sauver la vie de nos propres citoyens, mais aussi de faciliter la lutte contre la pollution qui menace l'existence même de l'humanité. J'exhorte donc les députés à appuyer la motion à l'étude et à voter en sa faveur.